

OFFRES DE MISSIONS

SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE (16/25 ans)

La commune de Caveirac souhaite accueillir deux volontaires en Service Civique au sein du **Centre Communal d'Action Sociale**.

Intitulés des Missions 1 et 2 :

Participer au développement d'actions organisées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Objectif d'intérêt général :

Les projets : création et développement d'actions sociales pour tout type de public (personnes âgées ou isolées, jeunes défavorisés, familles en situation de précarité...).

L'objectif est de renforcer le lien social.

Activités liées à la mission 1:

- recensement des personnes isolées, fragiles, en situation difficile, identifiées à partir de fichiers existants, de contact téléphonique et physique (visite à domicile)
- après recensement réaliser un diagnostic pour mettre en place un outil d'orientation sur les aides à fournir ou à créer
- réfléchir à la possibilité de créer un outil d'aide à l'autonomie numérique des personnes
- préparation de projet en partenariat avec un autre service civique : Atelier, exposition, article, animation
- Au vue des problématiques rencontrées des actions pourront être mises en place pour les personnes

Certaines de ces activités pourront se faire en partenariat avec une deuxième mission de service civique.

Activités liées à la mission 2 :

Permis de conduire obligatoire pour cette mission

- Participer à la distribution de denrées alimentaire aux familles bénéficiaires de l'aide du CCAS : créer des liens, mettre en place un dispositif d'échange, d'écoute et de dialogue avec les familles
- Sensibiliser à la sécurité aux abords des écoles : évaluer les facteurs risques, sensibiliser les parents et les enfants au respect des règles de vie
- Créer et participer à des actions et animations : Atelier, exposition, animation "roulotte de délices "
- Participer à la mise en place d'un service de voiturage pour l'accompagnement des personnes fragiles non véhiculées
- mettre en valeur le talent, la mémoire des personnes âgées, fragiles, isolées, en difficultés en créant des articles à publiés, des expositions

Certaines de ces activités pourront se faire en partenariat avec la deuxième mission de service civique.

Les Conditions pour pouvoir être volontaire :

1/ Condition d'âge : avoir au moins 16 ans et au plus 25 ans

2/ Condition de nationalité : jeunes de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen

La durée du contrat de service civique :

1/ Durée de la mission : 8 mois : du 1^{er} octobre 2017 au 31 mai 2018

2/ durée hebdomadaire : de 24 à 25 heures par semaine

réparties sur 5 jours du lundi au vendredi

L'indemnisation du volontaire :

L'engagement de Service Civique donne droit à une indemnisation :

- Financée par l'Etat : 472,97 euros net mensuel
- Financée par l'organisme d'accueil : 107,58 euros net mensuel

Soit 580,55 euros net par mois

Majoration : le volontaire peut percevoir une bourse :

- S'il est bénéficiaire du RSA
- S'il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{eme} ou 6^{ème} échelon

Toutes les informations sur le service civique : www.service-civique.gouv.fr

Comment postuler :

Envoyer votre lettre de motivation et votre CV **en précisant si vous postulez pour les missions 1 ou/et 2** soit :

- **Par courrier :**

MAIRIE DE CAVEIRAC
CCAS
Place du Château
30820 CAVEIRAC

- **Par mail :** ccas@caveirac.fr

Date limite de réception des offres : 12 septembre 2017